

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement d'IFSI Université Amiens - D.E Infirmier

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Institut de Formation en Soins Infirmiers - SOISSONS - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	82	5355	1080	3488	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - LAON - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	85	5355	987	3265	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - SAINT-QUENTIN - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	147	5355	1119	3229	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHAUNY - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	62	5355	825	3398	17

Institut de Formation en Soins Infirmiers - PRÉMONTRÉ - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	56	5355	896	3680	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - BEAUVAIS - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	113	5355	980	3042	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - COMPIÈGNE - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	119	5355	1159	3027	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - CLERMONT de l'OISE - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	88	5355	844	2997	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHU AMIENS PICARDIE - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	156	5355	1020	1741	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - ABBEVILLE - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	86	5355	892	3113	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers – EPSM de la Somme - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	105	5355	812	2238	17
Institut de Formation en Soins Infirmiers - IFSI et IFAS - BERCK - rentrée en	Tous les candidats	Tous les candidats	109	5355	944	3172	17

septembre - D.E Infirmier							
Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHATEAU-THIERRY - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	17	5355	426	3022	17

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Institut de Formation en Soins Infirmiers - SOISSONS - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - LAON - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - SAINT-QUENTIN - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHAUNY - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un

médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - PRÉMONTRÉ - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - BEAUVAIS - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - COMPIÈGNE - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - CLERMONT de l'OISE - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la

réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHU AMIENS PICARDIE - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - ABBEVILLE - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la

réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers – EPSM de la Somme - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - IFSI et IFAS - BERCK - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard

le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHATEAU-THIERRY - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur un diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35h par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent six domaines. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est appuyée sur les critères généraux d'examen des vœux. Pour la partie quantitative ont été pris en compte les matières signalées dans ces critères ainsi que les épreuves de spécialités pour les classes de première et de terminale. De plus, les examinateurs ont apprécié tous les éléments qualitatifs de chaque dossier déposé, à savoir: les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir; le classement du candidat dans sa classe par matière ciblée dans les critères généraux d'examen des vœux, la fiche d'orientation, l'inscription du candidat dans une cordée de la réussite, le projet de formation motivé et la fiche "activités et centres d'intérêt".

Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'argumentation exprimant la motivation et sur la cohérence des éléments figurant dans le dossier avec les éléments présentés par le candidat.

Les examinateurs ont été attentifs au parcours scolaire de chaque candidat.

Ce sont l'ensemble de ces éléments qualitatifs et quantitatifs qui ont été examinés par la commission d'examen des vœux, prenant en compte la pondération de chaque champ d'évaluation en lien avec les critères généraux d'examen des vœux. Le classement a été établi sur l'ensemble de ces éléments.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avant de débiter la rédaction du projet de formation motivé, il est important dans un premier temps que le candidat s'approprié les attendus retenus pour la formation en soins infirmiers et prenne connaissance des critères d'examens des vœux. Dans un second temps, il retrace son parcours et recherche en quoi celui-ci et ses expériences personnelles viennent répondre aux attendus.

Les renseignements pris par le candidat sur le métier et la formation vont lui permettre d'enrichir son argumentation et consolider sa motivation. Le candidat a la possibilité de s'auto-évaluer à partir du test se trouvant sur la plateforme.

Tous les éléments qui peuvent illustrer l'intérêt porté au métier sont appréciables : expériences, personnelles, professionnelles, dès lors que ces éléments sont analysés pour mettre en valeur les capacités du candidat.

La qualité rédactionnelle et l'expression écrite méritent une attention particulière de la part du candidat. Toutes les rubriques sont à renseigner car elles précisent le parcours (scolaire, universitaire, professionnel) les expériences, la motivation. La fiche « activités et centres d'intérêt » est un complément du projet motivé.

Le projet motivé doit être structuré, argumenté avec authenticité et personnel.

Pour le choix des instituts de formation, il est important de réfléchir à l'impact financier et familial de l'éloignement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale et/ou résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	résultats dans les matières scientifiques, en français, en sciences économiques et sociales, en sciences techniques sanitaires et sociales, en sciences humaines et sociales, en philosophie, en technologies de l'informatique, en anglais et résultats dans les enseignements de spécialité	Notes de français, de langues vivantes, de mathématiques, de sciences de la vie et de la terre, biologie écologie, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, sciences humaines et sociales, histoire/ géographie, philosophie, technologies de l'informatique	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral)	notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et notes obtenues aux spécialités	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral), deux spécialités.	Important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	notes de français dans la dernière année d'étude ou dans une certification spécifique	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences en matière d'expression écrite et orale	orthographe, capacités argumentatives, capacités d'analyse et de synthèse, capacités à l'oral	Éléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du	Très important

			professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	
	aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	Capacités à faire des liens entre ses expériences et les recherches faites sur le métier visé et sa formation métier visé. Aptitude à repérer et à sélectionner l'information. Aptitude à calculer.	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation	Très important
Savoir-être	qualités humaines et capacités relationnelles	capacité d'écoute, capacité à travailler en groupe, aptitude d'ouverture aux autres	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Essentiel
	compétences organisationnelles	autonomie dans la gestion de son travail, aptitudes à s'organiser, aptitude à prendre des initiatives	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Important
	assiduité dans la formation	absences non justifiées , implication dans le formation	Bulletins de première et de terminale- appréciations des professeurs	Complémentaire

<p>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</p>	<p>capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche d'orientation- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales</p>	<p>qualité de la description du parcours et de son argumentation. exemples . Authenticité dans l'expression des choix. Fait preuve d'un engagement citoyen</p>	<p>Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique : « Activités et centres d'intérêt »Fiche avenir : appréciation générale du chef d'établissement</p>	<p>Essentiel</p>
<p>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</p>	<p>Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)</p>	<p>liens entre le métier d'infirmier et les expériences personnelles et/ou professionnelles. Participation aux cordées de la réussite et apports de cette participation. engagement étudiant (délégué..) engagement associatif, curiosité pour les questions de société, pratique sportive</p>	<p>Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt »Mention « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir</p>	<p>Très important</p>

Signature :

Nathalie MOULLART-DULIN,
 Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI
 Université Amiens